COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019 DELIBERATION N° 10

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 43

L'an deux mil dix-neuf, le 5 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h33.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage en mairie le **Présents**: M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE (jusqu'à 21h35), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 21h46), ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAUBOIRIE, MEYZENC, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC; M. UGALDE par M. ETCHEGARAY (à partir de 21h35); M. AGUERRE par M. LACASSAGNE (à partir de 21h46); M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY; Mme TAIEB par Mme CASTEL; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET; M. MASSONDE par Mme LAUQUE; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Absente: Mme JUZAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acquisition en faveur des collections.

Par des acquisitions régulières, la Ville de Bayonne enrichit les collections du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne. Ce dernier nous a signalé son intérêt pour une chocolatière du Baztan.

La consommation du chocolat en délicieuse boisson chaude est importée en Europe au XVIe siècle par les Espagnols. Elle est popularisée à la cour de France à partir de 1615 lors du mariage d'Anne d'Autriche avec Louis XIII, et plus encore en 1660 lors du mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. Rapidement, des chocolatières luxueuses ont vu le jour. Le chocolat chaud était, lors de son importation en France, réservé à la cour royale, à Versailles.

Les récipients utilisés ne pouvaient être fabriqués dans des matériaux bas-de-gamme. C'est ainsi qu'au XVIII^e siècle, on voit apparaître des chocolatières en argent. Il en existe au poinçon de Bayonne aujourd'hui fort chères et fort rares. Viennent ensuite des chocolatières en porcelaine, puis plus populaires en cuivre et même en fonte émaillée comme l'exemplaire fin XIX^e siècle provenant du Baztan et proposé à l'achat pour le Musée Basque au prix de 180 € par Monsieur Xavier Lanusse. Le Musée Basque ne possède pas de chocolatière de cette forme traditionnelle issue des luxueuses chocolatières en argent.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires pour que cette pièce intègre les collections du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne